

## COMMUNE DE FAVERAYE- MÂCHELLES

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 6 mai 2015

Le 6 mai 2015 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Faveraye-Mâchelles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Patrice DOUGÉ, Maire.

- Convocation faite le 30 avril 2015
- Nombre de conseillers en exercice : 15

**Etaient présents :** Patrice DOUGÉ, Laurence VAILLANT, Robert SOULARD, Frédéric LABROUSSE, Ingrid GALLARD, Dominique PERDRIEU, Laurent CRÉPEAU, Céline MARTINS, Pascal ANGEBAULT, Régis ERRIEN, Rosemary DEJEANTE, Michelle MICHAUD, Valérie COUTANT et Françoise DUIGOU.

Absents - excusés : Cécile GOURGUES.

Secrétaire de séance : Pascal ANGEBAULT.

**PROJET D'EXPLOITATION D'UNE UNITE DE METHANISATION - AVIS A FORMULER PAR LE CONSEIL**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la demande présentée par Monsieur le Président de la SAS METHALYS de Montilliers en vue d'exploiter une unité de méthanisation de matières organiques, située au lieu-dit "Pièce de l'Ormeau" à Faveraye-Mâchelles, activité relevant de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire a, par arrêté n° DIDD-2015-50 du 5 mars 2015, fixé du mardi 31 mars au mardi 5 mai 2015 inclus l'enquête publique ouverte à la mairie de Faveraye-Mâchelles, pendant laquelle M. Michel BONDIS, commissaire enquêteur, a reçu les observations du public.

Il ajoute que tous les conseillers ont pu avoir accès au dossier complet.

Le conseil municipal, par vote à bulletin secret, par 13 oui, 1 non sur 14 votants :

- **donne un avis favorable** au projet d'exploitation d'une unité de méthanisation au lieu-dit "Pièce de l'Ormeau" à Faveraye-Mâchelles.

**DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Ce dossier concerne les parcelles cadastrées AB 208 et 305, situées rue Louis de Brissac.

Sans projet particulier concernant ces parcelles, le conseil municipal **décide** de renoncer à son droit de préemption.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES - PACTE FINANCIER - RECOURS AU FPIC - FINANCEMENT DE L'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS**

Le conseil municipal :

- **décide** de retenir comme principe que les charges nouvelles liées à des transferts de l'Etat intégralement pris en charge par le budget de la communauté de communes seront intégralement compensées par un abondement du budget général de l'EPCI par une modification de la répartition du FPIC entre les communes et la communauté de communes,

- **dit** que la nouvelle répartition sera répartie également entre les communes.

**ECOLE - PARTICIPATION FINANCIERE AUX ECOLES DE THOUARCE ET VIHIER**

Le conseil municipal :

- **décide** de participer aux frais de fonctionnement des 9 élèves inscrits à l'école publique et des 13 élèves inscrits à l'école privée de Thouarcé, à savoir : 354.22 € en primaire et 982.92 € en maternelle ;

- **décide** de participer aux frais de fonctionnement des élèves inscrits à l'école publique de Vihiers, à hauteur de la participation attribuée aux écoles de Thouarcé ;

**ECOLE - DEMANDE DE PARTICIPATION AUX COMMUNES EXTERIEURES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE DE LA COMMUNE**

Le conseil municipal **décide** de demander une participation aux frais de fonctionnement de l'école privée aux communes extérieures concernées par des élèves fréquentant l'école privée communale, pour les montants suivants :

- 354.22 € pour l'école primaire ;
- 982.92 € pour l'école maternelle.

## **ACQUISITION D'UN NOUVEAU PHOTOCOPIEUR POUR LA MAIRIE**

Le conseil municipal **décide** de procéder à l'acquisition d'un nouveau photocopieur pour le secrétariat de la mairie et retient l'offre de la société OMR, pour un montant de 2 940 € HT.

## **EMPRUNT A CONTRACTER POUR LES TRAVAUX EN COURS**

Par un vote à bulletin secret, par 12 oui, 2 non, sur 14 votants, le conseil municipal **décide** de contracter un prêt de 45 000 € sur 15 ans, au taux de 1.46 %, auprès du Crédit Agricole, afin de financer les travaux en cours.

## **COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES ET SUITES A DONNER**

- **Aménagements** : Point sur les travaux de la rue des Moulins :

Traçage du passage clouté et pose de résine au sol ;

La pose des lices en bois est sous-traitée à une autre entreprise qui a rencontré des problèmes d'approvisionnement, d'où un léger retard dans le chantier ;

Puis lecture d'une lettre ouverte d'un riverain.

Pour information :

- la commission a souhaité communiquer sur le projet auprès des riverains, par l'envoi d'un courrier à chacun, mais cela n'a pas pu être fait en raison du délai d'intervention de l'entreprise, qui a prévenu la mairie le vendredi pour démarrer le chantier le lundi suivant ;

- un riverain a formulé une demande d'alignement ;

- il est rappelé à chaque conseiller le déroulement de toute la procédure concernant ce chantier.

- un riverain a contacté plusieurs élus pour des échanges sur l'aménagement en cours.

- **Travaux du lavoir bateau** : Les travaux du lavoir, ainsi que l'aménagement de l'espace attenant sont terminés.

- **Voirie** : Présentation du budget voirie 2015 pour un montant de 27 172 € TTC.

Localisation des travaux :

- accès au projet de la SAS Méthalys (renforcement de voirie sur 25 m) ;

- La Deniserie (affaissement sur fossé)

- La Vau (fossé - 50 m)

- Moulin de Rochefort (route d'Aubigné)

- Malvoisine

- Route de Malvoisine

Les travaux seront réalisés durant l'été 2015, et en parallèle, l'employé communal procède au rebouchage des trous. Des panneaux indicateurs de lieux-dits seront à renouveler aux Loges et aux Marchais.

## **INFORMATIONS**

- **Réforme territoriale** :

① Fusion des Communautés de Communes

Les bureaux des 3 Communautés de Communes Loire-Aubance, Loire-Layon et Coteaux du Layon se sont réunis. Brissac étudie encore la possibilité de fusion et donnera son avis rapidement. La loi "Notre" n'est pas encore votée.

② Communes Nouvelles

Projet de plus petite taille de fusion entre communes. Les bureaux des communes de Rablay sur Layon, Faye d'Anjou, Champ sur Layon, Thouarcé et Faveraye-Mâchelles travaillent actuellement ensemble pour un projet de commune nouvelle, avec écriture de charte commune (comprenant les projets) et étude des finances. Les conseils municipaux devront idéalement se prononcer en octobre pour une mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Un cabinet pourrait être associé pour aider les élus dans leur décision et l'organisation des ressources humaines.

- **Commission Communale des Impôts Directs** : Pour information, la commission souhaite procéder à une régularisation des travaux d'urbanisme non déclarés en mairie par les particuliers (pour les taxes d'urbanisme). La décision de lancement de cette procédure sera prise lors d'un prochain conseil.

## QUESTIONS DIVERSES

### - **Compte-rendu de la réunion avec les associations du vendredi 17 avril 2015 :**

Etaient présents : Théâtre - Ecole - Comité des Fêtes - Soleil d'Automne - UNC - Chasse - Danse - Basket.  
Chacun a donné les dates de ses manifestations pour 2015 et début 2016.

Projets d'équipements :

- vaisselle ;
- vidéo projecteur pour la salle des loisirs ;
- aménagement de parking derrière la salle ;
- isolation des vestiaires de la salle des sports.

Bonne réunion d'échanges entre les associations et la municipalité. Le dynamisme de nos associations et l'important bénévolat sur notre commune permettent à nos habitants de participer à des activités ou à des manifestations d'excellente qualité.